

besoin de notre sympathie et que nous devons garder sous le ciel qui l'a vu naître, auprès de son père et de sa mère dans la pratique de leurs vertus, qui assurera ses qualités de citoyen canadien. C'est avec plaisir que je comprends d'après les paroles du ministre de l'Immigration, l'honorable Charles Stewart, qu'il veut s'occuper du rapatriement de nos canadiens maintenant aux Etats-Unis. C'est certainement une belle œuvre. Il n'en coûtera pas plus au pays de ramener 10,000 ou 20,000 canadiens des Etats-Unis qu'il n'en coûtera de faire venir le même nombre des pays étrangers. J'espère que le gouvernement mettra à exécution les vœux du ministre de l'Immigration.

Je ne veux pas, honorables messieurs, demander votre attention plus longtemps. J'ai déjà été assez long dans mes remarques, et je ne voudrais pas, dignitaires canadiens, vous fatiguer dès la première fois que j'ai l'honneur d'adresser la parole, dans cette noble enceinte. Toutefois, avant de reprendre mon siège je crois de mon devoir d'exprimer mes vœux sincères pour le succès de la Société des Nations, dont le but principal est de faire disparaître l'esprit militaire chez les nations Européennes. J'ai toujours dit que la Société des Nations ne pouvait jamais obtenir le succès qu'on attend d'elle tant que les Etats-Unis n'auront pas décidé d'en faire partie. Il est regrettable que ce pays ne se soit pas joint à cette société dès qu'elle fut formée. L'humanité toute entière n'aurait pas souffert comme elle a souffert depuis trois ans, et comme elle souffre encore aujourd'hui. Espérons que les nations se joindront à la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon et toutes les autres nations, et que tous ensemble réussiront à établir dans la mentalité germanique une différente ligne d'action envers les autres nations. C'est une nouvelle éducation qu'il faut faire, surtout dans les maisons d'éducation de l'Allemagne, où l'esprit de prussianisme dicte encore ses sentiments d'oppression pour le reste de l'humanité. Nous devons former l'esprit des générations qui poussent en conformité avec les aspirations des autres nations. Je ne puis que recommander au parlement et au peuple du Canada de continuer dans la voie de modération et de charité, afin que les nations se traitent les unes les autres comme des voisins doivent se traiter dans un pays.

Je vous remercie bien sincèrement, honorables messieurs, de votre indulgence, et c'est avec plaisir que je seconde l'adresse au Gouverneur général en remerciement du discours qu'il a bien voulu nous donner hier.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Honorables messieurs, je suis très heureux de pré-

senter mes félicitations au proposeur de l'Adresse en réponse au discours du Trône ainsi qu'à celui qui l'a appuyé, pour la manière très satisfaisante dont ils se sont acquittés de la tâche qui leur avait été confiée par le gouvernement. Le discours très soigné, du proposeur, m'a particulièrement intéressé et j'ai écouté avec attention les sentiments qu'il a exprimés, spécialement sur la question fiscale. J'ai remarqué que ses qualités lui permettaient de prendre place à la gauche comme à la droite de cette Chambre.

L'honorable M. DANDURAND: J'ai toujours dit qu'il ne devrait y avoir ni droite ni gauche.

L'hon. sir JAMES LOUGHEED: Mes honorables amis n'ont pas lieu de s'accuser de timidité dans l'accomplissement des devoirs qu'ils viennent de remplir. Bien qu'ayant fait leurs discours de début dans cette Chambre, nous savons que ces deux honorables messieurs, ont pris pendant de longues années une part active aux débats politiques du parti auquel ils appartiennent. Je ne suis pas de ceux qui décrient la nomination au Sénat d'honorables messieurs qui ont eu une vie politique active. Je crois au contraire que l'expérience acquise de cette manière leur donne des idées plus larges et plus généreuses de la vie, ce qui, avec un jugement sain et bien équilibré sur toutes les questions d'intérêt public, me semble les conditions essentielles au bon accomplissement des devoirs qui incombent à tout membre de cette honorable Chambre. Je suis toujours surpris de voir des honorables messieurs du parti libéral accepter des positions au Sénat. L'on remarque toujours avec plaisir l'empressement qu'ils apportent à accepter ces positions lorsqu'elles leur sont offertes, en dépit des murmures et des menaces proférées par le parti auquel ils appartiennent chaque fois qu'il est question de réformer ou d'abolir le Sénat. Je félicite donc mes honorables amis, le proposeur et celui qui l'a appuyé, d'avoir accepté leur nomination au Sénat et je prévois qu'ils rendront de grands services à cette Chambre.

En jetant un coup d'œil sur le discours du Trône, l'on est forcé d'admettre qu'il est loin de contenir les nombreuses promesses de législation que l'on y rencontre généralement. Le programme est suffisamment long pour nous retenir ici plusieurs mois, et si le gouvernement veut remplir les promesses de législation que l'on nous fait entrevoir, je suis convaincu que nous aurons une session intéressante.

Le ton du discours du Trône m'a un peu surpris et en le comparant à une déclaration faite par le Premier ministre au peuple du Canada sous forme de souhaits à l'occasion du Nouvel An, je remarque que cette déclaration supplée au discours du Trône. Elle contient une ou deux expressions d'une portée